

Direction générale des finances publiques

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE,
DES FINANCES ET DE LA RELANCE

Direction générale des finances publiques

Arrêté du 4 août 2020 portant nomination à la commission nationale chargée de l'examen des demandes d'autorisation d'inscription au tableau de l'Ordre des experts-comptables

Le ministre de l'économie, des finances et de la relance,

Vu l'ordonnance n° 45-2138 du 19 septembre 1945 portant institution de l'Ordre des experts-comptables et réglant le titre et la profession d'expert-comptable, et notamment son article 7 *bis* ;

Vu le décret n° 2012-432 du 30 mars 2012 relatif à l'exercice de l'activité d'expertise comptable, notamment son article 88,

Arrête :

Article 1^{er}

Mme Lecadre (Alix) est nommée membre suppléant de la commission nationale instituée par l'article 88 du décret du 30 mars 2012 susvisé pour siéger en qualité de représentant du ministre de l'économie, des finances et de la relance.

Article 2

Le présent arrêté sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 4 août 2020.

Pour le ministre et par délégation :
La cheffe du bureau droit et outils du recouvrement,
CARINE BERNARD